Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 5 (1925-1934)

Heft: 4

Rubrik: Mémoires, rapports, etc.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mémoires, et Rapports, etc.

présentés à la Société du 24 octobre 1929 au 7 mai 1931.

993. — Séance du 24 octobre 1929.

Une nouvelle période paléolithique, découvertes faites en Dordogne, avec projections lumineuses, par M. Eugène PITTARD.

M. Pittard expose le résultat des fouilles qu'il a entreprises dans une station paléolithique de la Dordogne (Vallon des Rebières, au sud de Brantòme). Cette station apparaît comme revêtant une importance toute particulière. En effet, elle renferme des outillages qui la placent chronologiquement entre l'horizon moustérien et l'horizon aurignacien. Ce moment marque donc un état intermédiaire entre deux civilisations bien connues et bien caractérisées. Cette station paléolithique renferme à la fois la survivance très nette des industries typiques du Moustérien, racloirs, pointes à main, boules, os impressionnés, etc., et déjà les inventions qui caractériseront l'Aurignacien et dont plusieurs dureront jusqu'à la fin du Paléolithique: burins, grattoirs de types divers, etc.

M. Pittard propose de donner le nom de Rebiérien à cette période intermédiaire.

Une exposition des principaux objets découverts accompagnait cette communication.

994. — Séance du 7 novembre 1929.

Documents sur l'histoire de Genève (1790-1798): La taxe extraordinaire de la Révolution, par M. Gabriel ODIER. — Impr. sous le titre de: La Taxe extraordinaire de la Révolution genevoise, d'après le manuscrit du professeur Pierre Odier, dans les Étrennes genevoises, 1931, p. 81-127.

La mort du sautier Jean de Normandie, par M. Jean-Pierre FERRIER. — Chapitre de son ouvrage intitulé: Drames et Comédies judiciaires de la Genève d'autrefois, Genève, 1930, in-8, p. 126-131.

995. — Séance du 21 novembre 1929.

Le dernier voyage d'Étienne Dumont et sa mort en Italie, le 29 septembre 1829, par M. Jean MARTIN.

A l'occasion du centenaire de la mort d'Étienne Dumont (29 septembre 1829), M. Jean Martin reconstitue, à l'aide de lettres de

R. Bellamy-Aubert à la famille Duval, le dernier voyage et les dernières heures du grand publiciste genevois: le départ, avec sa voiture et ses chevaux, de sa chère maison des Philosophes, le voyage à travers le Valais, la traversée du Simplon, la visite des lacs italiens (charmante description écrite par Dumont de Lecco le 3 septembre 1829 à son petit-neveu François Louis Duval), l'arrivée à Venise; puis le retour, assombri par le début de la maladie, jusqu'à Milan, et là le drame, qui se précipite en quelques heures. Enfin l'émouvant témoignage rendu par la population genevoise à Étienne Dumont lors de ses funérailles dans sa ville natale, sa chère Genève que, voyageur impénitent, il porta toute sa vie dans son cœur à travers le vaste monde.

Micheli du Crest et la conjuration de Henzi, 1749, par M. André CORBAZ. — Fragment de son ouvrage en préparation: Micheli du Crest, capitaine aux Gardes Suisses, physicien et précurseur du Contrat social, 1690-1766.

En juillet 1749, Micheli du Crest logeait depuis une année et demie à la Spinstube, une dépendance du Gross-Spital, où il avait été transféré de son humide cachot d'Aarbourg par raison d'humanité. Il avait signé un engagement écrit de ne plus s'occuper de politique. Il y jouissait d'une demi-liberté, poursuivant avec acharnement ses recherches de physique. A la rigueur de sa première détention à l'Hôpital, avait succédé un régime quasi paternel. Micheli venait d'obtenir de l'avoyer régnant Ch.-Chr. Steiger deux audiences et lui avait remis un mémoire contre Isaac Steiger, le Médiateur de 1738, qu'il considérait comme l'auteur de ses malheurs; il se croyait à la veille de son retour à Genève.

Brusquement, le 4 juillet, il est arrêté et conduit à la Ditlingerthurm, où il vivra 74 jours séquestré. Berne vit à l'état de siège et les arrestations se succèdent. Les députés au Deux Cents ont siégé de nuit et armés.

Le complot dirigé contre les autorités est déjoué. De partout arrivent des témoignages de réprobation et des appels à la fermeté. A Genève, la culpabilité de Micheli ne fait pas l'ombre d'un doute. On sait qu'il a fréquenté Henzi à Neuchâtel. Mais très vite le ton va diminuant. On apprend que Micheli n'a eu à Berne aucun rapport avec Henzi, qu'il n'a assisté à aucune assemblée et qu'il lui eût été difficile de conduire les conjurés le jour de l'émeute, comme on l'a prétendu, puisqu'il ne sait pas l'allemand.

Au cours de ses trois interrogatoires, Micheli se défendit avec fermeté, niant toute participation au complot. Il demanda à être jugé par les lois de Genève, soit qu'il se considérât prisonnier de Genève, soit qu'il ignorât la juridiction bernoise. Ce qui lui fut refusé, de même que le secours d'un avocat.

Au fur et à mesure des dépositions des accusés et témoins, l'accusation alla s'effondrant. Mais une charge pesait sur Micheli: il avait eu à la Spinstube trois conversations avec Fueter dont la dernière, circonstance atténuante, remontait à trois semaines. Micheli reconnait le fait. Le second de Henzi est venu le voir et lui a exposé les griefs de la bourgeoisie bernoise, sans lui laisser entendre qu'on

230 BULLETIN

devait recourir aux armes. Micheli lui a parlé du manque d'organisation et de la faiblesse de ce parti naissant, qu'on ne peut comparer à la bourgeoisie genevoise. Il sait si bien qu'un tel mouvement est prématuré qu'il conseille Fueter de s'adresser à « un conseiller, homme sage et de bon sens », donc à un patricien en vue. Cette prudence sauva sa tête du couperet.

Le 18 août, la grosse cloche réunit le Deux Cents. On va juger le prisonnier. Et le ministre Bertrand est venu « le préparer à la mort ». Les débats furent longs et passionnés. Les trois chefs Henzi, Fueter et Wernier avaient été exécutés depuis un mois. Une requête de la mère de l'accusé, octogénaire, invita les juges à la clémence. Sur 200 députés, il ne se trouva qu'une centaine de votants. La détention perpétuelle à Aarbourg l'emporta par 79 voix contre 32. Mais la sentence ne fut communiquée que quatre ans après au condamné. Elle portait que Micheli avait eu connaissance du complot, qu'il avait soutenu les conjurés de ses maximes et qu'il avait voulu changer la forme de l'État.

Le prisonnier fit de nombreuses requêtes et ne cessa de protester contre ce jugement. Micheli vécut encore une quinzaine d'années à Aarbourg, espérant jusqu'à la dernière heure son retour à Genève et faisant de sa cellule un sanctuaire de la science. De Haller lui conserva son amitié et alla le visiter. « Micheli, a écrit A. de Haller, était et reste encore un Enthousiaste de la Démocratie ». Henzi avait dit de lui: « Un fanatique illuminé ».

Les juges avaient conçu de l'irritation du fait que Micheli avait remis une carte à Fueter où se trouvaient ces mots: « Tout le pouvoir du gouvernement procède du peuple ». C'était, sous sa forme lapidaire, le résumé de tous ses écrits.

996. — Séance du 19 décembre 1929.

L'église celte: Saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande (380-461), par M. Charles MARTIN.

Ce n'est que tardivement que le christianisme pénétra chez les Scots d'Irlande. Bède le Vénérable mentionne les missions que fit Palladius sur l'ordre du pape Célestin, mais le vrai missionnaire de l'Irlande fut saint Patrick. Né au pays de Galles de parents païens, Patrick fut enlevé par des pirates à l'âge de seize ans et conduit en Irlande. Il s'échappa et vint en France. Converti au christianisme, il revint en Irlande vers 432. Pendant trente ans, il se consacra à sa mission. M. Martin montre ce qu'elle fut, d'après une sorte d'autobiographie, la *Confessio vitae suae*, qui présente tous les caractères de l'authenticité. Un des premiers établissements chrétiens qu'il fonda est celui d'Armagh. Encore aujourd'hui les évêques catholiques et anglicans portent le titre d'Armagh.

Trois siècles après sa mort, la légende ecclésiastique le représente envoyé par Rome. Consacré par l'évêque d'Auxerre, il serait venu en Irlande accompagné d'officiers ecclésiastiques; sa mission aurait consisté à combattre certaines hérésies. Il aurait établi l'épiscopat diocésain. Il alla même à Rome pour recevoir confirmation de son ministère.

Encore actuellement il y a des controverses: les catholiques le considèrent comme romain, les protestants voient en lui un réformateur. M. Martin estime qu'ils ont tort les uns et les autres.

A saint Patrick les Irlandais joignent généralement sainte Brigide (458-525 env.). Elle fut consacrée par un évêque « in forma episcopali » dans le monastère de Kildare qu'elle avait fondé.

Quelle forme avait l'Église irlandaise? Le document le plus sérieux est le Catalogue des saints de l'Hibernie, qui date du VIIIe siècle. Il distingue trois périodes dans l'histoire de cette Église: l'« ordo sanctus », l'« ordo sanctior » et l'« ordo sanctissimus ». La forme primitive est monastique, les moines constituent seuls le clergé. Il n'y a pas d'organisation paroissiale ou diocésaine, la suprématie romaine n'est pas reconnue.

L'Irlande fut alors le centre d'une haute culture, les monastères dispensaient une instruction qui valait celle qu'on pouvait acquérir à Rome. Enfin, c'est d'Irlande que partirent les grands missionnaires Colomba, Colomban et Gall.

A propos d'une vieille tasse de Nyon, par M. Henry DEONNA. — Impr. sous le titre: *Une tasse armoriée du XVIII*^e siècle en Vieux-Nyon dans Genava, IX, 1931, p. 265-268.

997. — Séance du 3 janvier 1930.

L'église Saint-Étienne de Moudon. Étude archéologique et iconographique, avec projections lumineuses, par M. le D^r Eugène BACH, de Lausanne.

M. Bach essaie tout d'abord de préciser la date de construction de Saint-Étienne. Les types des supports de voûte, comparés à ceux des grandes cathédrales françaises, donnent un premier élément qui permet de placer les premiers travaux au XIIIe siècle, au moment où Moudon devenait le centre administratif du Pays de Vaud savoyard. Mais il faut tenir compte, d'autre part, du fait que l'école bourguignonne était assez réfractaire aux innovations et ne les adoptait qu'avec un demi-siècle de retard environ. Les fenêtres du chœur et des bas-côtés sont du gothique lancéolé, la ravissante rose, du gothique rayonnant; enfin, le chœur a des niches dont l'une est de style flamboyant. En résumé, il n'est pas possible de faire remonter la construction plus haut que la seconde moitié du XIIIe siècle.

L'étude des chapiteaux ne fournit pas plus de précisions, au contraire: les chapiteaux inférieurs sont d'un type plus récent que ceux des parties supérieures. Il faut donc admettre que ces derniers ont été taillés directement pendant la construction des piliers, tandis que ceux du bas étaient laissés bruts; certains n'ont dû même être terminés qu'au XVIIe siècle. M. Bach montra ensuite quelques restes des peintures qui ornaient l'église, ce sont, au plafond

232 BULLETIN

du vaisseau central, des armoiries, notamment celles de Savoie; peut-être retrouverait-on d'autres peintures sous le badigeon.

Le principal trésor de Saint-Étienne, ce sont ses stalles, vingtquatre formes hautes, dix-sept formes basses. Elles sont l'œuvre des huchiers Peter Vuarser, de son fils et de Claude Tillier et datent de 1501-1502. Le thème iconographique principal établit la concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce thème, fréquent dans notre pays, est celui des stalles actuelles de Saint-Pierre de Genève.

A propos du « Sentiment des citoyens », par M. Albert CHOISY.

Le Sentiment des citoyens, paru en décembre 1764, révélait au public que l'auteur d'Émile ou de l'Éducation avait abandonné ses enfants. Voltaire est reconnu comme l'auteur de ce pamphlet. Un article de journal ayant toutefois élevé des doutes à ce sujet, M. Choisy signale que ce libelle a été suivi de deux autres, sortant des mêmes presses: Sentiment des Jurisconsultes et Le Préservatif (Bibliogr. Rivoire nos 813 et 814). Le premier contient des passages caractéristiques qui trahissent la plume de Voltaire et confirment la déclaration formelle de son secrétaire Wagnière sur l'auteur de la révélation.

998. — Séance du 23 janvier 1930.

Note sur les chapelles hautes dédiées à saint Michel, avec projections lumineuses, par M. Jean VALLERY-RADOT. — Impr. dans le Bulletin monumental, t. LXXXVIII, 1929, p. 453-478.

La bibliothèque de l'historien Gibbon, par M. Frédéric GARDY.

L'historien anglais Edward Gibbon (1737-1794), qui vécut à Lausanne les dernières années de sa vie, avait fait venir d'Angleterre dans cette ville, sa bibliothèque et l'avait augmentée par des achats; en 1788, elle comptait 6 à 7000 volumes. Après sa mort, elle fut achetée par William Beckford, qui la céda ensuite à son médecin, le Dr Frédéric Schöll. Vers 1830, celui-ci, désireux de s'en défaire, la divisa en deux parts égales. On est mal renseigné sur le sort de l'une de ces parts, dont il existe un catalogue (Catalogue des livres de la bibliothèque d'Ed. Gibbon, mise en vente à Lausanne, Lausanne, août 1832, in-8, 78 p.); il est probable qu'elle fut dispersée et vendue au détail. L'autre moitié fut acquise par un Anglais, M. Halliday, qui habitait alors le château des Clées, près d'Orbe. Plus tard, Halliday acheta une propriété à Satigny et vint s'y installer avec ses livres. Vers 1855, il vendit sa maison à Charles Bedot, ancien pasteur à Genève, lui laissa en dépôt la bibliothèque de Gibbon, puis la lui légua. Elle est restée à Satigny, dans la maison Bedot, jusqu'à la fin de l'année 1929, date à laquelle elle a été acquise par un libraire genevois. Elle comptait alors environ 1300 volumes, très bien reliés et munis de l'ex-libris armorié de Gibbon ou d'une étiquette avec son nom; elle comprenait surtout des auteurs grecs

et latins, des ouvrages d'histoire, d'archéologie, de voyages, de littérature et d'histoire ecclésiastique.

Voir: Notes and Queries, 5th series, V (1876), p. 425; VII (1877), p. 234, 296 et 414; —General Meredith Read, Historic Studies in Vaud, Berne and Savoy from roman times to Voltaire, Rousseau and Gibbon (London, 1897, 2 vol. in-8), vol. II, p. 505 et suiv.;—The Memoirs of the life of Edward Gibbon, ed. by G. Birkbeck Hill (London, 1900, 8°), p. 234 et 338 (Appendix 61.)

999. — Séance du 13 février 1930.

A propos de récentes fouilles faites à Pergame, avec projections lumineuses, par M. Paul SCHAZMANN.

Après une interruption causée par la guerre, les travaux de Pergame ont été repris avec beaucoup d'ampleur. A partir de l'automne 1928, les fouilles portèrent sur un vallon traversé d'un ruisseau situé à un quart d'heure à l'ouest de Pergame, où se trouvaient le bois sacré et le temple d'Asclépios. Un portique ombragé conduisait de la ville antique au sanctuaire.

Les fouilles ont dégagé plusieurs monuments importants dont deux grands bâtiments circulaires du second siècle après J.-C., époque à laquelle enseignait le célèbre médecin de Pergame, Galenus.

L'un des bâtiments, cylindrique et mesurant 50 m. de diamètre, se compose d'un rez-de-chaussée avec de nombreuses fenêtres, arcades et passages, accédant à une double galerie circulaire voûtée en berceau et portée par de gros piliers. L'étage supérieur comportait six chapelles semi-circulaires ouvrant sur une rotonde centrale voûtée en demi-sphère. Ce bâtiment, richement décoré de mosaïques et de marbres polychromes, servait au culte d'Asclépios. Le second bâtiment également cylindrique semble avoir eu pour modèle le Panthéon de Rome; il possède un large escalier monumental à ciel ouvert, au nord.

Le centre de l'Asclépion était une grande place bornée par des portiques et à laquelle on accédait par un portail monumental; autour d'elle étaient groupés les principaux monuments, dont un théâtre très bien conservé. Les communications entre les différentes régions étaient facilitées par des galeries souterraines parfaitement conservées.

Les travaux ont fourni plusieurs textes, dont une lettre du proconsul P. Servilius Isauricus, intéressant les monuments et l'histoire de la médecine.

(Voir Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, 1928 sq.)

Tableaux généalogiques des familles régnantes d'Europe, d'après l'Almanach de Gotha, de 1770 à nos jours, avec projections lumineuses, par M. Charles CHATELAIN.

Ces tableaux ont été établis selon le système chronoptique, qui permet de mesurer à l'œil la distance qui nous sépare des événements du passé, la succession des existences et des règnes, la durée des guerres ou des bouleversements de l'histoire.

Le précieux Almanach de Gotha fournit des renseignements circonstanciés sur chacune des maisons régnantes et sur chacune des personnalités qui les composent; mais il ne peut donner une vue d'ensemble sur la famille et il est compliqué de se faire une idée du cours des existences individuelles. Avec le système chronoptique, il est possible de reconstituer sur une feuille le fil de l'histoire et de le rendre visible au moyen de lignes horizontales parallèles, divisées selon leurs abscisses en années ou décades, chacune de ces lignes représentant la carrière d'un personnage, sa naissance, son mariage, son avènement au trône, la durée de sa vie conjugale, son abdication ou sa mort, avec d'autres lignes au-dessous, — à leur place respective — représentant ses descendants, leur carrière, leur famille. On obtient ainsi une quantité de renseignements, élémentaires peut-être, mais qu'il est fort intéressant d'avoir réunis sous les yeux.

Il est évident que l'on aurait intérêt à faciliter l'étude de l'histoire par le moyen de tableaux chronoptiques rétablissant le cours de l'histoire sans hiatus et faisant voir aux élèves la distance qui sépare — pour nous Genevois, par exemple, — l'Escalade de la naissance de Jésus-Christ ou de l'existence de Moïse.

Les tableaux généalogiques des Maisons régnantes ne sont pas encore publiés, mais son auteur les tient à la disposition de ceux que cela pourrait intéresser.

1000. — Séance du 27 février 1930.

La millième séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, causerie de M. Édouard FAVRE.

Mesdames et Messieurs,

Les regards de la génération actuelle sont tournés vers le passé; rarement on a vu paraître autant de livres d'histoire, de souvenirs, de mémoires, de lettres, d'histoires romancées. Pourquoi ? Est-ce que, lassés des tristesses de l'époque actuelle, inquiets de l'avenir, nous aimons à nous réfugier dans le passé ? Les anniversaires pullulent: avant-hier on fêtait le centenaire de la première représentation d'Hernani. Nous aussi nous avons voulu, en souvenir de notre millième séance, faire notre petite manifestation. Nous avons fêté, en 1888, notre cinquantenaire et, dès lors, les soixante-quinze ans de notre Société. Chaque fois, il a été publié un *Mémorial*. Quel beau mémorial, chers collègues, vous ferez dans huit ans!

Pour la séance d'aujourd'hui, notre Président m'a demandé de parler; il motivait sa demande dans des termes que je me garderai bien de vous citer. Pourquoi moi ? avais-je envie de lui répondre. Je ne suis ni le plus ancien ni le plus méritant de nos collègues. Un nom est sur toutes les lèvres: Émile Rivoire.

Voile-toi la face, cher ami Rivoire, je vais parler de toi! M. Émile Rivoire, membre de la Société depuis le 28 décembre 1876, est non seulement le plus assidu aux séances — il n'en a manqué que bien peu durant ces 54 années — mais le plus modeste et le plus désintéressé des travailleurs: outre de nombreuses communications faites à nos séances, il a publié en 1887, avec Alfred Cartier, le Catalogue de notre bibliothèque, et en 1897, dans nos Mémoires, une Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle, deux gros volumes contenant 6218 numéros. En 1901, il prit l'initiative de la publication du tome I^{er} des Registres du Conseil qu'il offrit gracieusement à la Société et il plaça, sous les auspices de celle-ci, la suite de cette publication. Dix volumes des Registres sont déjà publiés; il a eu des collaborateurs: MM. Louis Dufour-Vernes, Victor van Berchem, Frédéric Barbey, Léopold Micheli, le docteur Léon Gautier. Théophile Dufour. Il a publié, seul, les volumes I et IV et, avec M. Victor van Berchem et d'autres, les tomes II, III, V, VI, VII, VIII; les tomes IX et X sont dus à MM. Émile Rivoire et Victor van Berchem; ils vont bientôt nous donner le tome XI. On peut les voir tous les matins à une fenêtre des Archives; je m'exprime mal: n'allez pas croire qu'ils regardent par la fenêtre; ils ne vous voient pas, ils sont là courbés sur quelque document, bel exemple de travail persévérant quoique souvent ingrat. Grâce à l'initiative de M. Émile Rivoire et au travail obstiné et désintéressé de ses collaborateurs, notamment de M. Victor van Berchem, notre Société publie un ouvrage d'une importance capitale pour l'histoire de Genève.

Et ce n'est pas la seule dette de reconnaissance que nous ayons envers les deux collègues que je viens de nommer. Indépendamment de la Société d'histoire, ils ont publié le tome I^{er} des *Sources de l'histoire du droit du Canton de Genève*; ils travaillent au tome second. Mais... je ne veux pas, chers amis, vous accabler de ma ou plutôt de notre gratitude.

Au fond, Monsieur le Président, vous avez eu raison de vous adresser à moi; si vous vous étiez adressé à M. Émile Rivoire, il ne nous eût certainement pas parlé de lui et il eût manqué quelque chose à cette soirée.

La « première » de la Société d'histoire eut lieu le 2 mars 1838 chez Henri Boissier, au premier étage de la maison Naville (13, rue Calvin). Elle fut très calme, très sage; on n'y échangea aucun horion comme à la « première » d'Hernani; aucun des seize membres fondateurs n'avait des cheveux invraisemblablement longs ou un gilet aussi éclatant que celui de Théophile Gautier. A côté du président Henri Boissier, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, on voyait le professeur Jean Picot ¹, auteur de Tablettes chronologiques. A propos de ce

¹ Jean Picot, né à Genève en 1777 mort en 1864, a publié, entre autres, des Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane, ecclésiastique et civile, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1808 (Genève 1808, 3 vol. in-8°); pour cet ouvrage il a eu recours aux travaux de Lenglet-Dufresnoy (1674-1755) et d'auteurs plus anciens qui avaient établi la chronologie des premiers temps du monde d'après les récits de la Genèse.

qu'il appelait la « première époque de l'histoire universelle ancienne », Picot écrivait: « Cette époque, dont les suites s'étendent depuis la Création jusqu'au Déluge universel, comprend 1656 ans, suivant la meilleure manière de compter les années.

- « An du Monde 1, création du monde en six jours. On croit que ce fut en automne.
 - « An du Monde 2, naissance de Caïn.
 - « An du Monde 3, naissance d'Abel.
 - « An du Monde 129, Caïn, jaloux de son frère Abel, le tue.
 - « Ces trois dates sont conjecturales », ajoutait-il.

Un peu plus loin, en tête de la Seconde époque, Picot écrit:

« Le déluge commence, selon les plus habiles chronologistes, le 25 novembre de l'an 1656 de la création du monde; d'autres, néanmoins, le font commencer le 19 avril de la même année. »

En méditant sur le cas du consciencieux et savant Picot je me suis demandé: Dans quel domaine de l'histoire oserions-nous dire que nous connaissons toute la vérité? Nous sommes en marche vers la vérité. « L'histoire n'est pas faite, on la fera toujours » a dit Voltaire. Notre collègue, M. le professeur Eugène Pittard, une autorité en matière de préhistoire, me disait, il y a quelques jours, qu'une fois on trouverait l'homme tertiaire. Que nous voilà loin de Jean Picot! Et que me voilà loin de mon sujet! Pardon! Je reprends.

Parmi les fondateurs de la Société, je trouve encore les noms d'Édouard Mallet, notre savant médiéviste, Adolphe Pictet, l'auteur des Origines indo-européennes, le numismate Frédéric Soret, Guillaume Favre et Albert Rilliet, deux érudits, Paul Chaix, professeur aimé et vénéré qui nous faisait, lors du cinquantenaire (1888), une charmante allocution et qui, lors de la 600^{me} séance, le 24 janvier 1895, nous parlait de l'Angleterre, pour laquelle il avait une profonde admiration.

Les séances furent tenues, à l'origine, dans les salons occupés aujourd'hui par la Société de lecture, puis dès 1872 au premier étage et dès 1878 au rez-de-chaussée du Casino de Saint-Pierre. C'est à la première séance tenue dans ce dernier local, encore bien exigu, que je fis, non sans émotion, ma première communication; vous en avez trop aimablement fêté le cinquantenaire. Je n'étais pas encore membre, pardonnez-moi; Charles Le Fort, auprès duquel je trouvai toujours — et je ne suis pas le seul — bonté, conseils et appui, est responsable de cette infraction au réglement.

En 1894, la Société se transportait à la rue de l'Évêché nº 1, au 1^{er} étage; la salle des séances étant plus grande, il fallut acheter des chaises; par malheur, elles étaient recouvertes d'une toile, dite molesquine, qui devenait collante sous la chaleur humaine; il ne fallait pas rester trop longtemps immobile, mais faire, de temps en temps, un léger mouvement oscillatoire pour ne pas risquer de rester pris, au grand dam de son pantalon. Pardon de ce petit détail un peu bien familier.

En janvier 1910, nous nous sommes installés rue Calvin nº 12, au premier étage. Enfin, depuis novembre 1928, nous siégeons dans

l'hôtel légué à la Ville par M^{me} Diodati-Plantamour. Cette installation, que la Ville nous a très gracieusement facilitée, a de grands avantages, mais elle est moins intime; nous ne sommes plus entourés de portraits, de gravures, de livres, de souvenirs; personnellement, je les regrette, je les eusse préférés à ces femmes aussi nues que le mur qu'elles doivent orner; ce sont peut-être des femmes préhistoriques; cela pourrait justifier leur présence à nos séances.

Les séances étaient fréquentées, jusqu'il y a dix ans, en moyenne par 20 ou 30 auditeurs. Parfois l'un d'eux s'endormait et, une ou deux fois même, un ronflement en sourdine se fit entendre. Aventure plus grave: le 8 avril 1897, horresco referens, l'ordre du jour portait une conférence très savante mais très spéciale et qui avait été déjà faite dans un milieu de spécialistes. Nous étions quatre auditeurs, le président, le secrétaire, un étranger et moi. Le conférencier était heureusement très myope et, de temps en temps, l'un de nous changeait de place en faisant un peu de bruit pour lui donner l'illusion d'un auditoire un peu moins clairsemé. Accidents que tout cela, comme il peut s'en produire dans une société au cours de 92 années d'existence. N'allez pas croire que nos séances ne fussent pas intéressantes. Elles l'étaient, et, si vous en doutez, consultez les deux Mémoriaux. Ces vingt ou trente élus écoutaient Paul Chaix, Édouard Mallet, Albert Rilliet, Frédéric Soret, J. J. Chaponnière, Pictet de Sergy, Charles Le Fort, Blavignac, Théodore Claparède, Amédée Roget, Théophile Heyer, Hippolyte Gosse, Adolphe Gautier, Louis Dufour, Théophile Dufour, Charles Du Bois-Melly, Moïse Paris, Pierre Vaucher, Edmond Pictet, Camille Favre, Édouard Naville, Eugène Ritter, Charles Morel, Jules Nicole, Francis De Crue, Eugène Demole, Alfred Cartier, Léon Gautier.

Ces noms — je n'ai nommé que les disparus — évoquent tout un passé de science et de conscience; la figure de chacun se présente à moi frappée comme une médaille. Je ne crois pas leur manquer de respect en disant que plusieurs d'entre eux me semblent avoir été des types. A notre époque de nivellement — est-ce une idée de vieillard? — il n'y a plus autant de types qu'autrefois; il y en a peut-être en formation que je ne sais pas discerner.

Et comme il faisait bon les rencontrer, tous ceux que je viens de nommer! Dans le nombre il y en avait quelques-uns de redoutables, mais, comme chez beaucoup de Genevois, la bonté était en dedans.

Durant les 999 séances qui ont eu lieu depuis 1838 — je ne compte pas celle d'aujourd'hui — il a été fait 3180 communications dont les trois cinquièmes ont trait à Genève et les deux cinquièmes à la Suisse ou à l'étranger; tandis que durant les 600 premières séances il y avait une moyenne de près de quatre communications par séance, durant les 399 dernières, cette moyenne est tombée à deux ou trois communications par séance. Autrefois, à côté de véritables travaux, il y avait souvent ce qu'on appelait les petites communications, compte rendu d'un ouvrage récent, présentation d'une trouvaille archéologique, d'un document, que sais-je? qui contribuaient, me semble-t-il, à rendre nos séances plus familières.

Et puis, je le dis à regret, notre champ d'étude s'est, depuis quelques années, rétréci, nous avons un peu abandonné l'Orient, l'antiquité classique, l'histoire des pays autres que le nôtre et, dans l'histoire de Genève, nous avons beaucoup abandonné le moyen âge; la mort des Edouard Naville, des Max van Berchem, des Edouard Mallet, des Charles Le Fort n'en est pas l'unique raison; depuis la guerre, les temps sont durs, et rares les carrières libérales; enfin, les conférences du soir du Musée d'art et d'histoire, qui ont un si riche programme, nous font du tort. Voyez: sur les dix-huit conférences prévues par le Musée pour cet hiver neuf tombent sur les soirs de séance de la Société d'histoire. Je crois exprimer le sentiment de beaucoup d'entre nous, Mesdames et Messieurs, en déplorant cette coïncidence.

Le nombre des membres a été en progression constante: en 1838, 16 membres fondateurs; en 1847, 50 membres, en 1859, 87. De 1872 à 1886 le nombre des membres reste stationnaire, 103 à 105. Mais voici le jubilé cinquantenaire et M. Émile Rivoire — toujours lui — se met en campagne comme agent recruteur. Dans la seule année 1890 nous recevons 40 nouveaux membres; en 1904 nous sommes 189, en 1914 241, en 1924 272 et aujourd'hui 286.

Le nombre des assistants aux séances n'a pas suivi une progression aussi rapide; il est resté stationnaire jusqu'en 1914, mais, depuis huit ou dix ans, nous avons atteint une moyenne de 50 auditeurs par séance.

Le 8 janvier 1914, votre Comité, interprétant de galante façon l'article 5 de nos Statuts, a admis les dames comme membres effectifs; personnellement, je trouve que ce n'est que justice, puisque ma femme est de moitié dans ce que j'ai pu faire pour la Société; elle a, entre autres, pâli sur le *Mémorial* des cinquantes premières années; elle n'est pas la seule dame ayant travaillé pour nous: à M^{11e} Marguerite Cramer, à M^{me} Léon Gautier, à tant d'autres modestes et ignorées nous sommes redevables et reconnaissants.

Paul Chaix, à propos de la Société d'histoire, dont il était un des fondateurs, disait: « Une société d'histoire avait sa place marquée dans une ville où l'étude de cette science semble être un des éléments du patriotisme. »

En effet, nous n'avons pas laissé passer les grands anniversaires de notre histoire genevoise sans les célébrer par des mémoires.

Pour l'anniversaire trois fois séculaire de l'Escalade, nous avons publié un volume de documents diplomatiques; chaque année, dans la première séance de décembre, de nouveaux renseignements surgissent sur la « miraculeuse délivrance » de Genève. Il est temps vraiment qu'on écrive une histoire documentée et complète de cet événement.

Lors du jubilé de Calvin nous avons entendu la lecture d'un mémoire de Francis De Crue sur *L'action politique de Calvin hors de Genève* et publié un mémoire sur *Gaspard Favre et son opposition à Calvin*.

En 1914, pour le premier centenaire de la Restauration, M. Lucien Cramer a publié la Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont; de nombreuses publications dues à nos collègues ont surgi. Permettezmoi de signaler aussi le Pictet de Rochemont d'Edmond Pictet.

Edmond Pictet! Il est à classer parmi les types auxquels je faisais allusion tout à l'heure; fils de Pictet de Sergy, patriote genevois et

patriote suisse, non pas nationaliste cette — caricature du patriotisme n'était pas encore inventée — il ne pardonna jamais à Napoléon I^{er} ni à la France l'annexion de Genève et, chaque année, il dînait avec deux ou trois amis, dont Paul Chaix je crois, pour fêter l'anniversaire de Waterloo. Cette trop ancienne rancune pourrait malheureusement trouver aujourd'hui, dans la question des zones, quelque aliment nouveau.

A l'anniversaire de la mort d'Amé Lévrier (mars 1924) M. Victor van Berchem nous a lu une étude sur ce patriote dont, avec M. Émile Rivoire, il a retrouvé le procès aux Archives de Turin.

En 1926, pour commémorer le quatrième centenaire de la combourgeoisie avec Fribourg et Berne, toute une série de conférences ont été organisées dans la ville et dans la campagne par M. Paul-E. Martin et un récit a paru, *Combourgeois*, richement illustré.

Nous approchons de l'anniversaire de la Réforme, il faut qu'en 1936 un beau volume fasse connaître la double émancipation politique et religieuse de Genève.

Si je regrette que, dans nos séances, l'histoire des autres pays soit un peu négligée, il est normal que, dans nos Mémoires, Genève occupe la place la plus grande si ce n'est la seule. Depuis notre jubilé de 1913, il a paru dans la série in-8° deux mémoires terminant le volume alors en cours: le Journal du Syndic Jean du Villard pour l'année 1589, publié par M. Albert Choisy et La Conjuration d'Amboise et Genève par M. Henri Naef et deux volumes, l'un de M. Antony Babel sur l'Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes, l'autre de M. Édouard Burnet sur Le premier tribunal révolutionnaire genevois, plus un fascicule de M. Waldemar Deonna sur La fiction dans l'histoire ancienne de Genève et du Pays de Vaud; dans la série in-4° deux volumes ont paru: Les faubourgs de Genève au XVe siècle, par M. Louis Blondel; dans un instant je mentionnerai l'autre.

La publication des *Mémoires* est ralentie par celle du *Bulletin* commencé en octobre 1891, œuvre utile qui compte déjà quatre volumes et deux fascicules; le troisième est sous presse. Chaque fascicule représente pour le secrétaire un gros et minutieux travail. Dans toute société le secrétaire est à la peine plus qu'à l'honneur. Honneur au secrétaire! Nous avions formé le projet, il y a trente ans ou plus, de publier un Cartulaire genevois; les fiches étaient prêtes, hélas! elles sont restées blanches.

Il a toujours existé des relations étroites entre notre Société et la Société générale suisse d'histoire. Anciennement, c'était Georges de Wyss, le plus romand des Suisses alémaniques, qui présidait celle-ci et qui était intimement lié avec un trium virat d'historiens romands: Vuillemin, Pierre Vaucher et Charles Le Fort. Dans le Conseil de la Société générale, Genève a toujours été représentée par un ou deux Genevois. M. Victor van Berchem a été vice-président, puis président. M. Paul-E. Martin est un des rédacteurs de la Revue d'histoire suisse. Nous avons entendu parler dans nos séances de bien des questions relatives à l'histoire de divers Cantons ou de la Suisse; ainsi, en 1861, Albert Rilliet portait le coup de mort aux traditions qui entouraient les origines de la Confédération; mais quelque cinquante ans après,

240

M. David Lasserre, puis M. Hanz Nabholz, président de la Société générale suisse d'histoire, nous exposaient la tentative de réhabilitation faite par M. Karl Meyer de Zurich de ce que nous appelions des légendes. « Faire disparaître un mythe eût été un crime, disais-je d'un ton doctoral dans ma thèse de doctorat, mais rechercher la vérité historique disparue sous la fiction et la proclamer était un devoir, » et cinquante ans après, voici la fiction qui semble vouloir remporter sur l'histoire une victoire, partielle du moins. Le débat n'est pas clos. C'est ainsi qu'entre historiens loyaux, c'est-à-dire sans parti pris, on arrive à serrer de près la vérité.

La Société générale suisse d'histoire devait se réunir à Genève en 1914, c'eût été un dernier écho des fêtes inoubliables de juin. Mais la guerre fit remettre cette réunion à l'année suivante. A cette occasion, grâce à la laborieuse initiative de M. Victor van Berchem, nous avons publié, dans notre série in-4°, enrichi de belles illustrations, un volume intitulé *Les Cantons suisses et Genève*, contenant les mémoires de six de nos collègues.

Je ne veux pas vous parler de tout ce qui, en dehors de la Société, a été fait pour l'histoire de Genève par l'un ou l'autre d'entre nous, cependant il me faut mentionner l'Histoire de l'Université de Genève, par M. Charles Borgeaud, la publication de l'Histoire de Genève de Jean-Antoine Gautier, huit volumes et une table, commencée sur l'initiative d'Alfred Cartier en 1896, terminée en 1914 et enrichie de nombreuses notes par une dizaine de nos collègues; enfin le Jean Calvin d'Émile Doumergue.

M. Émile Doumergue, membre correspondant, mais collègue aussi, car nous sommes nombreux qui avons travaillé avec lui et pour lui, membre effectif en réalité, car il a tant travaillé sur Genève et pour Genève! Je le classerais volontiers parmi les types contemporains. Lorsque nous n'étions pas d'accord, il me disait, croyant que je prenais le parti des Favre du XVIe siècle: « Vous n'êtes qu'un libertin! » Mais cette boutade, vous le pensez bien, ne nuisait pas à notre amitié. Il aimait, il aime Genève, « petit angulus terrae au centre du monde, un monde dans lequel j'ai vécu », m'écrivait-il.

Parfois, il dut trouver les Genevois un peu rudes; je n'en veux citer qu'un exemple: il était professeur à Montauban et profitait des vacances pour venir à Genève; il vivait aux Archives et demandait fréquemment des pièces, dérangeant ainsi l'archiviste Louis Dufour-Vernes qui travaillait à l'un de ses précieux répertoires; un jour, on entendit, dans le silence de la salle de travail, retentir cette question vengeresse à l'adresse de M. Doumergue: « Est-ce que les cours de Montauban ne recommencent pas bientôt? » M. Doumergue souriait et remerciait pour les indications reçues.

Son amour pour Genève est demeuré inaltérable. Voyez plutôt: il y a deux ans il m'écrivait pour me remercier de l'envoi de mon volume sur Ernest Favre: « Je n'ai pas oublié mes séjours à Genève et rien ne pouvait être plus émouvant pour moi, plus agréable et plus précieux, que d'entendre votre voix, celle des Favre, celle de Genève ancienne et moderne. J'en suis toujours et de plus en plus à la parole: Tout protestant a deux patries, la sienne et Genève. Si c'est

vrai de tout protestant, à plus forte raison est-ce vrai de moi. Ce n'est plus une phrase, c'est une réalité. Et ce m'est une grande privation de ne plus revenir chaque année, au moins une fois, dans ma seconde patrie. Ma seule consolation, elle est mélancolique, c'est de ne pas voir comment on la change, comment on démolit et bâtit. Certes, je suis heureux que la Société des Nations soit à Genève. C'est logique! Mais trop souvent quels hommes! quels discours! quels dîners! quels amusements! International n'est pas synonyme de cosmopolite. Le genre des Genevois, de Calvin, était aussi international et aussi peu cosmopolite que possible.

« Et je lis tous les jours le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, toutes les semaines la *Semaine religieuse*. Qu'auraient dit Calvin, Bèze, Merle d'Aubigné, Gaussen, Malan et d'autres bien plus près de nous ?

« Mes affectueux souvenirs autour de vous. Je ne nomme personne de peur d'oublier quelqu'un. Peut-être est-il vivant, peut-être est-il mort ? Je pense à eux également et à leurs bontés à mon égard. »

Sur les mille séances qui ont eu lieu depuis 1838 j'ai assisté ou plutôt j'aurais pu assister à 600 environ et c'est avec une émotion reconnaissante que je pense à la bonté et à l'amitié que, pendant ces cinquante-deux années, j'ai rencontrées chez tous dans ce milieu.

De plus, c'est à la Société d'histoire que j'ai appris beaucoup du peu que je sais: j'y ai appris à mettre en pratique les connaissances acquises pendant mes études; sous la sévère discipline de Théophile Dufour, j'ai été initié aux mystères de la typographie et à l'art — je dis l'art — de corriger les épreuves.

Aux jeunes, ou plutôt, la notion de jeune étant relative, aux moins vieux que moi, je demande pardon si j'ai trop parlé du passé; c'est ce que notre Président m'avait demandé, j'ai obéi. Et d'ailleurs, c'est de l'histoire; sitôt notre séance finie elle entre dans l'histoire et l'avenir s'ouvre pour notre chère Société. Je suis plein de confiance dans cet avenir. J'entrevois pour elle de belles publications, la continuation des Registres du Conseil, cela va sans dire, une étude approfondie des sources de l'histoire de Genève, un beau volume pour le 4^{me} centenaire de la Réforme à Genève, une édition critique de ces charmantes chroniques de Bonivard, dignes d'occuper une première place dans l'histoire de la littérature française, une édition critique de Froment, enfin le Cartulaire genevois.

Vous avez du pain sur la planche, Messieurs! Bon courage! Les destinées de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève sont entre vos mains; elles sont en de bonnes mains. Puissiez-vous avoir autant de joie dans les travaux que vous ferez pour elle que ceux qui vous ont précédés dans la carrière!

La controverse Chapeaurouge-Le Fort sur le rôle politique du Procureur Général de l'ancienne République de Genève (1715), par M. Georges WERNER.

Forme la seconde livraison du Tome XXXV (2me série, tome XV) des M.D.G., parue en 1931.

1001. — Séance du 13 mars 1930.

La carrière politique d'un homme d'Etat français: Gambetta, par Mlle Ellen REIBOLD DE LA TOUR.

Voir l'ouvrage de Paul Deschanel, *Gambetta*, Paris, 1919, qui a servi de base à cette communication.

La vie accidentée d'un Mallet au Mexique (1844-1873), par M. Léon MARTIN. — Voir Notice généalogique et historique sur la famille Mallet, de Genève, originaire de Rouen, par Albert Choisy, Genève, Atar, 1930, p. 132-134.

1002. — Séance du 27 mars 1930.

Quelques documents sur les origines du mouvement réformé à Genève, par M. Victor VAN BERCHEM.

M. van Berchem rappelle, d'après des sources déjà connues, les plus anciens indices que l'on a de la pénétration des idées luthériennes et zwingliennes à Genève (1522-1527). Puis, utilisant des documents réunis dans les notes du tome XI des Registres du Conseil, qu'il publie en collaboration avec M. Émile Rivoire — documents tirés principalement des Archives d'État de Turin, — il montre les progrès réalisés par les opinions réformées, au cours des années 1528 à 1530, à la faveur de la révolution politique qui s'accomplit alors et tend à affranchir la Ville de la double autorité de son évêque et du duc de Savoie.

Les lettres écrites, de Berne, par Hugues Vandel à son frère le syndic Robert, dans l'été et l'automne de 1529, prouvent qu'au mois de novembre de cette année, les partisans genevois de la réforme religieuse tentèrent, avec l'appui officieux des Bernois, d'introduire la prédication publique de l'Évangile à Genève, comme à Lausanne. D'après les rapports adressés au duc Charles III, à Turin, par son lieutenant-général en Savoie, le comte René de Challant, il paraît vraisemblable que Guillaume Farel fit alors une première et brève apparition dans notre ville. Le duc de Savoie, inquiet de cette offensive de l'hérésie, qui menaçait ses propres États, se hâta de rechercher l'appui du pape Clément VII et de l'empereur Charles Quint, réunis à Bologne. Mais entre temps, la tentative organisée par le parti des Vandel avait échoué devant l'opposition de la majorité des Conseils genevois. Le terrain n'était pas encore suffisamment préparé pour l'adoption de la foi nouvelle, et le début de l'année 1530 fut marqué par un recul momentané de la cause réformée.

Jean-Gabriel Eynard et la cause grecque en 1827, par M. Édouard CHAPUISAT. — Impr. sous le titre Vers l'indépendance, documents tirés des papiers Eynard, dans L'Acropole, revue du monde hellénique, t. V, 1930, p. 32-46.

1003. — Séance du 10 avril 1930.

Les anciens exercices militaires à Genève, avec projections lumineuses, par M. Ernest NAEF.

De nombreux auteurs genevois ont étudié les Exercices militaires à Genève, en particulier Blavignac dans son *Armorial genevois* et Galiffe dans sa *Genève historique et archéologique*, mais il n'existe aucun travail d'ensemble sur ce sujet et il a paru intéressant de réunir ces différents éléments en les complétant.

On désignait sous le nom d'Exercices Militaires les compagnies de milices qui, dans la vie civile, formaient des corporations placées sous le contrôle de la Seigneurie. Tous ces corps d'élite, Archers, Arbalétriers, Arquebusiers, jouèrent un rôle important pendant la période héroïque de l'histoire de Genève.

Dès le début de l'organisation de la Communauté, les citoyens se groupent et se serrent autour de leurs magistrats pour conserver et défendre les franchises. Ils forment dès le XIIIe siècle une confrérie sous le nom d'Abbaye de Genève ou de St-Pierre, dont le chef ne tarde pas à revêtir le titre et la charge de Capitaine général; il assumait le commandement de toutes les forces militaires de la Communauté. On sait dans quelles conditions cette charge fut supprimée lors de la condamnation à mort par contumace d'Ami Perrin en 1555.

Les premières corporations militaires constituées furent celles des Archers, des Arbalétriers, puis des Arquebusiers et des Barquiers.

La Seigneurie encourageait l'exercice du tir dans ces sociétés militaires en leur fournissant annuellement des dons importants attribués aux plus habiles.

La plupart de ces sociétés avaient à leur tête un «Roy» qui remplissait les fonctions de Président et dont l'investiture, soumise au bon plaisir de la Seigneurie, donnait lieu à des fêtes populaires. Ces «Roys» jouissaient de privilèges concédés par l'Etat; ils étaient en particulier dispensés du paiement de certains droits de péages et d'impôts.

La première en date de ces organisations fut naturellement celle des *Archers*. Leur confrérie, placée sous le vocable des SS. Sébastien et Fabien, est la seule corporation militaire des onze qui se trouvent représentées, chacune par son Prieur, devant le Conseil le 6 avril 1462. Nous voyons figurer sur le retable de Conrad Witz, daté de 1444, l'emplacement de leurs exercices au Pré-l'Evêque.

Le noble jeu de l'*Arbalète* semble remonter, comme celui de l'Arc, à l'origine même de la Commune de Genève. Il est du reste rarement cité seul, mais presque toujours conjointement avec l'Arc. Nous avons trouvé sa trace dès l'an 1460. Il fut supprimé en 1675.

L'Exercice de l'Arquebuse se place en date immédiatement après. Ce fut certainement lui qui tint, dans la vie de la cité, la place la plus considérable. Il est mentionné pour la première fois dans les Registres du Conseil de l'année 1474.

L'Exercice de la Bombe fut constitué en 1744.

Une Compagnie de Bombardiers avait été créée dès l'année 1742 et placée sous le commandement du Grand Maître de l'Artillerie.

Le tir s'effectuait du Bastion de St-Antoine dans la direction de Malagnou.

L'Exercice du Canon, dont l'emplacement de tir était le Bastion de Cornavin, avait ses cibles établies aux Grottes. Il n'a pas eu beaucoup plus d'importance que le précédent dans les fastes de la cité.

Enfin, nous ne citons que pour mémoire ceux des Grands et Petits Volontaires de l'Arcangelet (sorte d'arbalète légère) et l'Exercice du Pistolet à cheval.

Nous en venons à l'*Exercice de la Navigation*, dont le sort reste maintenant lié à celui de l'Arquebuse, avec lequel il est réuni sous la dénomination d'Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation.

Il fut, tout comme l'Exercice de l'Arquebuse, une société de tir ayant pour objet d'exercer au tir les corporations des équipages des galères créées à la fin du XVI^e siècle, lors des luttes que durent soutenir les Genevois contre les ducs de Savoie.

C'est au milieu du XVII^e siècle que l'Exercice de la Navigation fut organisé, ayant à sa tête l'*Amiral de tout navigage*, désigné par la Seigneurie.

Il existe au Musée d'art et d'histoire, à la Bibliothèque publique et dans les archives de ceux de ces Exercices militaires qui subsistent encore, de nombreux souvenirs de leur passé, tels que drapeaux, pièces d'orfèvrerie, portraits et gravures, etc.

Inscription gothique à Bonne-sur-Menoge, par M. Paul-Edmond MARTIN.

M. Paul-E. Martin présente l'estampage d'une inscription gothique qu'il a relevée à Bonne-sur-Menoge (Haute-Savoie), le 25 avril 1929, avec l'aide de ses élèves du cours de paléographie.

Cette inscription est gravée sur un bloc de roche de 83 cm. 5 mm. de haut, sur 63 cm. de large, encastré dans la façade de l'église paroissiale de Bonne, à droite de la grande porte, à l'extérieur.

Selon les renseignements recueillis auprès de M. l'abbé Veyrat-Durebex, curé de Bonne, elle provient d'une des chapelles de l'intérieur et a été transportée, il y a quelques années, à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.

La lecture de ce texte épigraphique que donne M. Paul-E. Martin est le résultat d'une collaboration à laquelle ont notamment pris part MM. Émile Rivoire et Victor van Berchem:

Ave Jhesus Maria

Epytaphus divinorum infra fondendorum Primo in adjacenti capella dotata allo dialiter ad missas obdemadales duas martis et sabbati. Secundo in capella Beate Caterine sancti P[etri] de Bassa Bonna pro anniversario Ansermete ipsius de Clauso matris septembris et missa an nalis con orationibus deffunctorum unde bichetus frumenti per Nayton debitur perpetuo. Tercio pro anniversario missarum trium annuo in ecclesia Beati Nycolay Bone unde barrelletus vini annuus debetur super prato XII septembris. Quarto in bino anniversario per de Clau so restaurato uno domini Ansermi Balli die VII in decembri et tres misse anno tercio dempto quo due cum sufragiis in secondario Aymonete filie Jo. Balli quondam VIIIº die decembris Quo octo misse celebrentur per curatum Bonne cum precibus de functorum et inde tres floreni annui instrumentis per Philibertum Col[lacti].

Il s'agit donc de fondations pieuses instituant un certain nombre de messes, de même que des rentes assignées à ces messes. Les derniers mots du texte « instrumentis per Philibertum Col » font évidemment allusion aux actes relatifs aux messes fondées et qui ont été stipulées par un notaire dont le nom apparaît dans un autre document: Philibert Collat de Bonne, témoin d'un acte reçu à Genève le 3 décembre 1487, par Pierre Braset (Archives d'État de Genève, Minutes de Pierre Braset, notaire, vol. 3, fol. 112).

Un autre personnage de l'inscription est inconnu; c'est celui qui y est désigné sous les termes de « ipsius de Clauso »; sa mère se nomme « Ansermete »; on célèbre son anniversaire dans la chapelle de Sainte-Catherine de l'église de S^t-Pierre de la Basse-Bonne. Peut-être s'agit-il de Jean du Clos, fils de Jean et d'Ansermette Amidoux, qui fut l'auteur de la noblesse de la famille du Clos de Bonne et le fondateur de la chapelle des saints Bernardin et Vincent en l'église Saint-Nicolas de Bonne ¹.

L'inscription est donc de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle; elle fait également mention des deux églises paroissiales de Bonne, celle de St-Pierre-hors-les-murs, qui a disparu et celle de St-Nicolas, dans l'enceinte du bourg, qui est aujourd'hui l'église paroissiale.

En 1413, selon le procès-verbal de la visite épiscopale du 29 avril, l'église du bas possédait le cimetière; mais on n'y célèbrait que les offices mortuaires, les autres offices se célébrant dans l'église du haut ²; le 16 septembre 1470, l'évêque d'Ébron, vicaire général et visiteur du diocèse, consacre la chapelle de St-Nicolas unie à l'église paroissiale et y autorise les sépultures; la chapelle est aussi qualifiée d'église, comme lors de la visite du 17 janvier 1482: « chapelle Saint-Nicolas, soit église dans les murs » ³; en 1516, les 24 et 25 septembre, le procès-verbal de la visite épiscopale qualifie les deux églises d'églises paroissiales; celle de St-Pierre est dite « de Bassa Bonna » ⁴; c'est la même expression que celle dont se sert notre inscription.

L'église d'en haut a donc gagné en importance; en 1482, elle a été solennellement consacrée, elle est devenue un lieu de sépulture, elle possède cinq chapelles; en 1516, elle en a dix; l'église de St-Pierre-hors-les-murs a six chapelles en 1482 et sept en 1516; il est donc permis de penser que le monument épigraphique de l'église St-Nicolas est un

¹ Foras, Armorial du duché de Savoie, t. II, p. 100-101; cf. Visites épiscopales, vol. 2, fol. 5 (Archives d'État de Genève); la chapelle des saints Vincent et Bernardin est mentionnée pour la première fois dans la visite du 15 septembre 4/70

<sup>Visites épiscopales, vol. I, fol. 87 et v°.
Ibid, vol. 2, fol. 5; vol. 3, fol. 337 v°.
Ibid., vol. 3, fol. 77 v°.</sup>

témoignage de cette progression des fondations pieuses en faveur de l'église du bourg. Elle est postérieure à 1482, puisque c'est à partir de cette date que les offices mortuaires y sont célébrés et qu'elle mentionne des messes d'anniversaires.

Un fragment de manuscrit de Cicéron, du IX^e siècle, aux Archives d'État, de Genève, par M. Gustave VAUCHER. — Impr. dans Genava, IX, 1931, p. 120-124, avec fig.

1004. — Séance du 1er mai 1930.

L'Académie de Genève de 1830, par M. Charles BORGEAUD.

M. Borgeaud retrace la situation de notre Haute École il y a un siècle. Elle était régie par le règlement de 1825, mais la loi adoptée en 1833 par le Conseil d'État et approuvée en 1834 par le Conseil représentatif mit fin à l'influence de la Vénérable Compagnie et permit à l'Académie de se laïciser peu à peu.

M. Borgeaud parle ensuite des professeurs: Bellot, Rossi, De la Rive, Munier, Pascalis; des cours, de l'organisation et de la valeur des études et de l'estime dans laquelle on les tenait à l'étranger.

Cette communication constituera un chapitre du tome III de l'Histoire de l'Université de Genève.

George Hamilton, fondateur de la franc-maçonnerie à Genève, par M. Jean-Pierre FERRIER.

Impr. dans Journal de Genève du 8 juin 1931.

1005. — Séance du 13 novembre 1930.

L'influence architecturale des grands édifices (quelques exemples français de l'époque romane), avec projections lumineuses, par M. Jean VALLERY-RADOT. — Impr. dans: Églises romanes, filiations et échanges d'influence, Paris, La Renaissance du Livre, 1931, in-8.

1006. — Séance du 27 novembre 1930.

Colomban et Colomba, par M. Charles MARTIN.

Au VIIe et au VIIIe siècles, l'Église d'Irlande est dans une brillante situation, sa vitalité se manifeste par son zèle missionnaire. Deux personnalités sont remarquables à cet égard: Colomban et Colomba. Colomban, né dans une famille noble du Leinster, se réfugia dans un couvent de la vallée du Shannon, puis à Bangor, au Pays de Galles. En 585 il quitta Bangor avec douze compagnons. Sa prédication eut en France un succès prodigieux, le roi Gontran lui céda des terres dans la vallée de la Saône, il y fonda plusieurs monastères. La jalousie du clergé séculier, l'animosité de Brunehaut le forcèrent à s'enfuir et à

remonter le Rhin avec quelques compagnons, tout en évangélisant. Ils eurent beaucoup de succès en Alamanie, surtout Gall qui parlait la langue du pays. Colomban passa ensuite en Italie, laissant en Alamanie Gall, Sigebert et Ursicinus; il mourut en 615 au monastère de Bobbio, dans les Apennins, qu'il avait fondé.

Colomba est un peu antérieur à Colomban: il est né en 521 de la race royale des O'Neil. Il étudia dans le monastère de Glonard et fut ordonné prêtre. Banni d'Irlande à la suite d'une révolte qu'il avait fomentée, il alla en Écosse, chez les Scots Dalradiens et s'installa dans la petite île d'Iona (565). Il y fonda un monastère où la vie était des plus rustiques; il en fut abbé sans renoncer à la prêtrise. De là il partit convertir les Pictes; des colonies chrétiennes devinrent des centres de propagande; elles contribuèrent à la fusion des Pictes et des Scots, c'est-à-dire à la fondation de la nation écossaise. Colomba mourut en 597. Son œuvre fut continuée en Northumbrie, etc. Presque toute l'Angleterre adhéra à cette Église, sauf le Kent et l'Anglie occidentale qui furent évangélisées par Rome.

Un récit de l'Escalade, retrouvé par M. Leonard Chester JONES. et présenté par M. Frédéric GARDY. — Impr. ci-après, p. 277.

1007. — Séance du 18 décembre 1930.

Histoire de la commune des Eaux-Vives, par M. Jean-Pierre FERRIER. — Fragment de son ouvrage paru sous le même titre. Genève, 1931, in-8.

La popularité mesurée par l'image, par M. Hector MAILLART

Actuellement la photographie, par sa facilité de reproduction, ne donne plus la mesure de la popularité; mais jusqu'à 1900 environ, la gravure, qui exigeait du travail et des dépenses, était un excellent moyen de se rendre compte de la popularité d'un individu donné, soit par le nombre de gravures qu'elle a provoquées, soit par leur composition.

Mais on peut tout de suite distinguer deux sortes de popularités: celle qui se manifeste pour les lettrés par des éditions de luxe, avec illustrations demandées aux plus fameux graveurs, et celle qui est faite pour les classes les moins instruites de la population, au moyen d'une imagerie qui va jusqu'aux chromos destinées aux salles d'auberges.

Dans l'iconographie de la première moitié du XVIIIe siècle, on constate une tradition qui remonte déjà à la fin du siècle de Louis XIV: c'est l'apparition de toute une nuée de personnages allégoriques destinés à frapper l'imagination; cette imagerie paraît actuellement froide et vaine. Pour la faire comprendre, l'estampe était obligée de s'accompagner d'un texte très long donnant l'explication de la composition.

Si le romantisme a en grande partie simplifié ou supprimé toutes ces allégories, elles ont cependant persisté jusque vers la fin du siècle passé. 1008. — Séance du 8 janvier 1931.

Rapports du président (M. Henry Deonna) et du trésorier (M. William Guex).

Élection du Comité: MM. Jean-Pierre Ferrier, président; Georges Werner, vice-président; William Guex, trésorier; Gustave Vaucher, secrétaire; Henri Delarue, bibliothécaire; Henry Deonna; Auguste Gampert; Henri Grandjean; Luc Monnier.

Le couvent des cordeliers de Rive; étude topographique avec projections lumineuses, par M. Louis BLONDEL. Imp. ci-après p. 286.

1009. — Séance du 22 janvier 1931.

Les dernières années des bénédictins de Talloires, par M. Robert AVEZOU. — Impr. sous le titre: Les dernières années du monastère bénédictin de Talloires, Annecy, Abry, 1931, in-8.

1010. — Séance du 12 février 1931.

La violation de la neutralité suisse par les alliés en 1813, par M. William MARTIN. — Forme le 1^{er} chapitre de son ouvrage intitulé: La Suisse et l'Europe, 1813-1814, Lausanne, etc., Payot, 1931, in-8.

1011. — Séance du 26 février 1931.

Une inscription romaine aux Outards près de Passy (Hte-Savoie), par M. Louis BLONDEL.

Cette inscription, découverte par M. Léon Félisaz, géomètre à Servoz, est la troisième trouvée aux Outards, lieu-dit situé sur la rive droite de l'Arve, à 1,5 km. en amont de l'église de Passy, environ à mi-hauteur entre le fond de la vallée et la route de Passy à Servoz. Il y avait là un temple de Mars et le nom ancien était peut-être Altaria.

L'inscription, incomplète, est taillée dans un calcaire échinodermique. Les caractères sont beaux et datent probablement de la fin du I^{er} siècle de notre ère.

MARTI.AVG
M.ARRIVS.C
OLT.GEMELL
OR.N.P
AERAR
MARTI
ONORIP
ICA SVNT
V S.CON
VOT... COM

Soit vraisemblablement: « A Mars Auguste, Marcus Arrius, et son frère Caius, de la tribu voltinienne, jumeaux »; puis vient la dédicace, probablement: « en souvenir de leur père, trésorier », puis viennent ses titres; enfin « sous le consulat de », et « en vœu commun », ce qui semble bien indiquer que deux personnages font ce vœu.

Une exploration systématique des Outards, sanctuaire placé à la limite de la Viennoise et de la Tarentaise, donnerait sans doute des résultats fort intéressants car on connaît deux autres inscriptions dédiées à Mars provenant du même lieu et conservées au clocher de Passy.

Les confins du prieuré de Chamonix à la fin du XI^e siècle, par M. Léon FÉLISAZ; communication présentée par M. Louis BLONDEL.

Dans une charte de 1091, Aymon, comte de Genève, et son fils Gérold donnent à Saint-Michel de Cluses (abbaye bénédictine du Piémont, sur la route des Alpes, entre Suze et Turin) tout Chamonix ex aqua que vocatur Desa et rupe que vocatur alba usque ad Balmas sicut ex integro ad Comitatum meum pertinere videtur. La Desa est actuellement la Diosaz, torrent près duquel se trouve Servoz, mais la Roche Blanche et les Balmes ne sont pas identifiés: on a été jusqu'à en faire le Mont-Blanc et le col de Balme.

Prenant (en partie dans ses propres archives) les divers actes qui mentionnent les confins du prieuré, M. Félisaz démontre que cette limitation ne concerne pas toute la vallée de l'Arve, comme on l'avait supposé jusqu'alors, mais seulement les terres que le comte cède à l'abbaye et celles qui lui demeurent. Les deux points doivent être par conséquent assez rapprochés. D'autre part, le « Saix Blanc » ne peut être le Mont-Blanc, mais doit être un simple rocher placé sur le cours de la Diosaz. Finalement, M. Félisaz identifie le « Saix Blanc » avec un rocher blanc dominant l'entrée des gorges de la Diosaz au lieu-dit « la Cheuffiaz », et « les Balmes » avec la montagne des Balmes près du col de Salençon, qui termine la vallée de la Diosaz.

Note sur un portrait de Calvin, par M. Fernand AUBERT. — Impr. sous le titre: A propos d'un portrait de Calvin appelé gravure de Strasbourg, dans Genava, IX, 1931, p. 184-190.

1012. — Séance du 12 mars 1931.

Spurius Cassius et les origines de la démocratie romaine, par M. André OLTRAMARE. — Impr. ci-après, p. 259.

Quand les Genevois devinrent-ils citoyens romains, par M. André OLTRAMARE. — Paraîtra dans Genava, X, 1932.

1013. — Séance du 26 mars 1931.

L'expédition de Thonon du 30 mars 1860, par M. Luc MONNIER.

En février 1860, la France donnait confidentiellement à la Suisse l'assurance qu'elle lui abandonnerait le Chablais et le Faucigny, si la Savoie devait lui être cédée. Un mois plus tard, Napoléon III revenait sur ses promesses. Ce changement dans les dispositions du

gouvernement français à l'égard de la Suisse avait provoqué une vive émotion à Genève; émotion qui ne fit que grandir lorsqu'on apprit le retour des troupes françaises d'Italie par la Savoie. La crainte qu'une prise de possession civile et militaire des provinces neutralisées ne vint placer la Confédération devant un fait accompli préoccupait tous les esprits. On s'attendait d'un jour à l'autre à quelque grave événement en Savoie. On disait que l'arrivée des troupes françaises à Chambéry serait le signal d'une insurrection dans le Chablais et le Faucigny. On ajoutait qu'une expédition de corps-francs partirait alors de Genève pour appuyer le mouvement, que les régiments genevois suivraient ensuite, puis les milices fédérales. On avait confié à Perrier l'organisation d'un corps de volontaires.

Radical militant, député au Grand Conseil, Perrier, dit le Rouge, joaillier au quai des Etuves, était un des lieutenants les plus entreprenants de James Fazy.

Le 29 mars, apprenant que le drapeau fédéral avait été arboré à Thonon, Perrier décidait de partir pour cette ville. Dans l'après-midi, il s'approvisionnait de cartouches à l'Arsenal et se faisait remettre par le vice-chancelier Elie Ducommun une somme de mille francs, provenant des fonds alloués par la Confédération au Conseil d'Etat. Le soir, il retrouvait ses compagnons au café du Mail, à Plainpalais.

A quatre heures du matin, accompagné de trente-quatre hommes, Perrier s'embarquait avec des armes, des drapeaux et une caisse de munitions sur le bateau à vapeur l'Aigle, dont il avait gagné le capitaine à sa cause, en lui déclarant qu'il s'agissait d'un service extraordinaire ordonné par le Conseil d'État.

A Thonon, il descendit avec quelques compagnons, mais pour remonter à bord peu de temps après. Perrier dit, en effet, qu'il n'y avait rien à faire, que la veille le drapeau fédéral avait été descendu et traîné dans la boue.

A Évian, toute la bande mit pied à terre, mais sans armes. Après avoir couru les cabarets, elle s'embarqua, chantant et à moitié ivre, sur l'*Italie*, qui revenait à Genève. A la hauteur de La Belotte, l'*Italie* fut arrêtée par le *Guillaume Tell*, qu'on avait envoyé à la recherche de l'expédition. Les inculpés furent transbordés et ramenés sous bonne escorte à Genève.

1014. — Séance du 16 avril 1931.

La Sainte-Alliance et les réfugiés politiques dans le canton de Vaud, en 1823-1824: lettres confidentielles inédites du landamman Henri Monod à Etienne Dumont, par M. Jean MARTIN. — Impr. dans la Revue historique vaudoise, 39^{me} année, p. 193-220 et 257-279; tiré à part, Lausanne, 1931, in-8, 52 p.

1015. — Séance du 30 avril 1931.

L'Académie de Genève de 1839 à 1846: les « lettres vertes », par M. Charles BORGEAUD.

La réforme de l'instruction publique en 1834 avait donné un grand pouvoir à une commission composée de quelques représentants du gouvernement et des membres du Sénat académique. Celui-ci devenait en fait le maître de l'instruction publique. Ce système avait des inconvénients mis crûment en lumière, en 1839 et 1840, par deux personnages Camperio: et un anonyme.

Camperio, candidat à la chaire de droit pénal, avait retiré sa candidature lorsqu'il avait cru voir le favoritisme intervenir dans le règlement du concours, puis avait exposé ses griefs et les motifs de sa conduite dans une brochure intitulée: *Appel à l'opinion*, qui eut un grand retentissement.

L'anonyme, lui, écrivit en 1839 et 1840 cinq brochures se faisant suite, intitulées: Lettres à un membre du Conseil d'Instruction publique par un père de famille (la couverture en était verte, de là leur nom). Elles faisaient au Conseil, et surtout aux professeurs de l'Académie, les mêmes reproches que Camperio, mais si la brochure de Camperio avait fait du bruit, les « Lettres vertes » en firent bien davantage; elles étaient écrites avec beaucoup d'habileté, voire même de talent, par une plume exercée. Elles reprochaient très durement à une minorité de l'Académie son esprit de corps, ou plutôt son esprit de coterie et d'intrigue. Les diverses personnes ou partis soupçonnés protestèrent successivement de leur innocence: la Vénérable Compagnie, par l'organe de Jacques Martin, les radicaux par celui de James Fazy. Töpffer avait deviné la vérité: il soupçonnait Albert Rilliet d'en être l'auteur, et effectivement c'est dans les papiers de celui-ci que furent retrouvés récemment les brouillons des « Lettres vertes ».

Une nouvelle station magdalénienne dans la Dordogne, par M. Eugène PITTARD.

M. Pittard expose quelques-uns des résultats des fouilles entreprises dans une nouvelle station magdalénienne qu'il a appelée Recourbie II, parce qu'elle est proche de l'endroit où il a fait jadis des recherches: les voûtes de Recourbie (vallée des Rebières, Dordogne). La plupart des objets rencontrés se trouvaient dans une fissure du plancher rocheux. Ce qui est particulièrement intéressant dans cette station, à côté des outillages qui caractérisent le Magdalénien, c'est de rencontrer des massacres de bisons et des ramures de rennes; ces dernières préparées pour le détachement des baguettes qui devaient servir à fabriquer des pointes de sagaies. Quant aux crânes de bisons, tous brisés, tous dépourvus de leur face, ils ont peut-être été abandonnés là, après utilisation des cervelles, qui auraient pu servir à l'assouplissement des peaux, ainsi que le pratiquaient les Indiens des Prairies à l'époque où ils pouvaient encore chasser le bison. Une exposition des principaux objets découverts accompagnait cette communication.

1016. — Séance du 7 mai 1931.

Noms de lieu, vestiges archéologiques et vieux chemins, par M. Ernest MURET. — Impr. dans Revue d'histoire suisse, XIe année, 1931, p. 409-427.